

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1199

présenté par

M. Pajot, M. Bilde, M. Chenu, Mme Le Pen, M. Meizonnet et Mme Pujol

ARTICLE 11

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet de cet amendement est de supprimer, conformément à l'avis du Haut conseil à la vie associative, un dispositif créant pour les associations une nouvelle obligation déclarative à l'administration fiscale sans lien avec l'objet du présent texte.